

COURT DE GÉBELIN

LES TOULOUSAINES

Introduction et édition critique de Hubert BOST

Avec un dossier de correspondances relatives à la genèse,
à l'élaboration et à la réception de l'ouvrage



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2023

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Au cours du premier trimestre 1762, trois drames surviennent successivement à Toulouse ou dans les environs. Le 20 janvier, la famille Sirven est décrétée de prise de corps car ses membres sont soupçonnés d'avoir fait périr leur fille et sœur, Elisabeth, qui aurait exprimé l'intention de se convertir au catholicisme. Le 19 février, François Rochette est condamné à la pendaison comme pasteur d'une religion prohibée tandis que les trois frères Grenier qui avaient tenté de le libérer sont décapités. Et le 10 mars, Jean Calas expire sur la roue après avoir eu les membres brisés, condamné au motif qu'il aurait pendu son fils Marc-Antoine qui voulait se convertir.

Ces trois affaires impliquent à des titres divers un protestantisme interdit depuis la révocation de l'édit de Nantes. Deux d'entre elles ont éclaté quelques mois auparavant : le pasteur Rochette a été arrêté à Caussade dans la nuit du 14 septembre 1761, et c'est au soir du 13 octobre suivant que le cadavre Marc-Antoine a été découvert, entraînant l'arrestation de la famille, de la servante et d'un ami de passage. Pour les Sirven, les choses se présentent sous un jour différent car, sitôt connue la condamnation à mort de Jean Calas, la famille a décidé de fuir afin de ne pas tomber aux mains d'une justice qu'elle sait partisane.

À Lausanne, Antoine Court de Gébelin¹ enseigne au Séminaire qui forme les futurs pasteurs français : son activité est encadrée par les deux comités de Genève et de Lausanne qui contrôlent tout ce qui concerne les «Églises du Désert», la formation de leurs ministres, l'aide à leur apporter². Également chargé de la correspondance avec les Églises

¹ Afin d'éviter toute confusion avec son père, Antoine Court (1695-1760), l'auteur des *Toulousaines* est dès à présent désigné sous le nom qu'il adoptera lorsqu'il quittera la Suisse pour la France, en ajoutant le patronyme de sa grand-mère paternelle. Dans sa correspondance avec les pasteurs du Désert, il signe déjà parfois *Gebelin* ou *Delingebe* (comme son père avant lui), mais se sert également du pseudonyme *d'Arcougt*.

² En 1761, le comité de Lausanne est composé des pasteurs Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens, Antoine Besson et Jean-Alphonse Rosset de Rochefort (ainsi que de Court de

réformées du Désert, avec celles du Refuge et les Églises protestantes officielles, Court de Gébelin se trouve au cœur d'un réseau épistolaire qui lui a permis d'être très vite informé de l'affaire Rochette : le jeune pasteur emprisonné avait étudié au Séminaire d'octobre 1756 à septembre 1759, avant d'être consacré dans la province du Haut-Languedoc le 28 janvier 1760 ; au moment de son arrestation, il exerce son ministère pastoral depuis un peu plus d'un an et demi, d'abord dans l'Agenais, puis dans le Quercy. Deux jours avant son arrestation, il avait écrit une longue lettre à Court de Gébelin qu'il instruisait « de tous les heureux succès dont son ministère étoit suivi dans ces contrées et de la moisson qu'il y trouvoit si abondante qu'il ne pouvoit se passer d'un adjoint³ ».

Court de Gébelin a d'abord envisagé de rédiger un mémoire concernant l'affaire de François Rochette et des frères Grenier⁴. La lecture d'un article du *Journal encyclopédique* de mai 1762⁵, où les conditions de leur arrestation sont rapportées de manière biaisée, a dû jouer dans sa décision de prendre la plume : à l'horreur et à la pitié qu'il ressent en lisant la relation des procès iniques et des condamnations à mort s'ajoute l'indignation éprouvée en constatant qu'un journaliste estime tout à fait normale l'attitude des autorités de Caussade. Comme on verra plus loin, Court de Gébelin avait déjà dénoncé cette banalisation de la répression en 1760 dans un périodique hollandais : il s'en était pris à l'*Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes* (1758) où l'abbé Novi de Caveirac polémiquait contre l'auteur de la *Lettre d'un patriote sur la tolérance civile des protestans de France*.

On ignore dans quelles conditions Court de Gébelin a été informé du déroulement du drame qui s'est produit dans la famille Calas et des procédures judiciaires qui en ont découlé. Tandis que les pasteurs Frédéric-Guillaume de La Broue à Paris, Paul Rabaut à Nîmes et Étienne Chiron à

Gébelin comme secrétaire) et de deux laïcs, Gabriel Seigneux de Correvon et Charles de Vendargues. Celui de Genève comprend Ami de La Rive, Jean Perdriau, Jean-François Pictet, Jean-Louis Lullin et Jacob Vernet (C. LASSERRE, p. 259-260). Comme le montre le dossier de correspondances, ces comités entretiennent une relation épistolaire régulière avec celui de La Haye aux Provinces-Unies par l'intermédiaire du pasteur Jean Royer.

³ Court de Gébelin à Royer, 2 octobre 1761 [n° 5]. Voir aussi Court de Gébelin à Gal-Pomaret, 2 octobre 1761 [n° 6]. (Lorsque la lettre figure dans le dossier de correspondances, sa cote n'est pas rappelée ici.)

⁴ « Vous savés, Monsieur, que je ne me proposai d'abord que de faire l'histoire des prisonniers de Caussade et leur apologie. La cause des réformés se trouva ensuite trop compliquée avec celle des Calas pour ne pas faire mention de celle-ci et pour ne pas justifier celle-là. » Court de Gébelin à Manoël de Végobre, 6 janvier 1763 [n° 101].

⁵ Court de Gébelin à Manoël de Végobre, 17 juin 1762 [n° 52].

Genève, s'en préoccupent dès le début de l'année 1762, Court de Gébelin ne commence à s'y intéresser qu'en juin. Il se pourrait que ce soit par le truchement de Pierre-Paul Sirven lui-même, venu se réfugier en Suisse, que Court de Gébelin a rencontré et qu'il assiste dans ses démarches⁶. Dès lors, le projet de mémoire initialement centré sur Rochette et les frères Grenier va s'étendre aux deux autres affaires toulousaines. Du reste, la première mention de ce mémoire figure dans un passage d'une lettre à Charles Manoël de Végobre où Calas et Sirven sont également cités⁷ : l'entrelacs des affaires et certaines similitudes entre elles semblent avoir convaincu Court de Gébelin que la dramatique succession des affaires Rochette et Calas pouvait émouvoir l'opinion et les autorités en faveur des Sirven⁸. Avec les *Toulousaines* – le titre est trouvé début octobre⁹ –, il entend montrer comment une ville et son parlement durcissent la répression et intensifient la persécution contre les protestants alors qu'en ce siècle éclairé l'on s'attendrait à voir à tout le moins une tolérance de fait prévaloir. Et comment cette persécution anachronique s'inscrit dans la longue histoire de la répression que la capitale du Languedoc a écrite depuis des siècles.

Avant d'approfondir l'examen des conditions dans lesquelles Court de Gébelin a conçu et élaboré son ouvrage, il importe de rappeler son parcours antérieur et les conditions dans lesquelles il exerce ses différentes activités.

⁶ Voir Court de Gébelin à Manoël de Végobre, 17 juin, 20 juin, 3 juillet, 17 décembre 1762 [n^{os} 52, 53, 55, 94]. Cf. aussi ci-dessous p. 33, n. 55.

⁷ «Le P^r Vicat [...] n'a pas cru devoir suivre à l'idée de justifier la retraite de M^r Sirven par la catastrophe de M^r Calas, crainte d'indisposer ce parlement au lieu de le toucher, mais il est très d'avis de le faire dans les memoires à donner au public, & cet article pourroit peut-etre aussi entrer dans un coin du Memoire que je projette.» Court de Gébelin à Manoël de Végobre, 6 juin 1762 [n^o 50]. Trois jours plus tard, il est question des «affreuses scènes arrivées cette année à Toulouse, et qui deshonoreront à jamais les juges iniques qui en ont été les auteurs», formulation qui laisse entendre un rapprochement entre les supplices de François Rochette, des frères Grenier et de Jean Calas. Court de Gébelin commence à rassembler de la documentation et se sent poussé à écrire par ses correspondants des Églises : «J'ai déjà à ce sujet nombre de mémoires, de pièces et de lettres fidèles et détaillées qui me mettent à même de ne rien avancer que de vrai et d'instruire le public de divers faits peu connus. De moi-même je n'osois me livrer à cet ouvrage, mais l'on m'en a prié avec tant d'instance, et de Genève et des Eglises, que je n'ai pu m'y refuser.» Court de Gébelin à Jean Royer, 9 juin 1762 [n^o 51].

⁸ Au début du mois suivant, Court de Gébelin exprime le souhait de recevoir une copie du mémoire qu'on prépare à Genève pour défendre Sirven, estimant qu'«elle ne sera pas inutile pour la relation que l'on prepare». Court de Gébelin à Manoël de Végobre, 3 juillet 1762 [n^o 55].

⁹ Court de Gébelin à Manoël de Végobre, 1^{er} octobre 1762 [n^o 70].

Jeunesse, formation et débuts du fils d'Antoine Court

Fils du pasteur Antoine Court et d'Étiennette Pagès, né en Languedoc en 1728¹⁰, Antoine Court de Gébelin a été conduit en 1730 à Lausanne

¹⁰ Court de Gébelin se disait né en 1728, et son journal commence à sa date de naissance, le 5 septembre de cette année : « Je naquis à 4 heures du soir un dimanche proche Nîmes » (BGE Coll. Court 27, t. II, f° 597). L'exactitude de cette date a été contestée : Paul Schmidt affirmait avoir réuni des preuves qu'il était né à Genève en 1719 ; sans remonter jusque-là, Daniel Robert, convaincu qu'il s'était rajeuni et que son père avait aussi cherché à le rajeunir, proposait 1724 ou 1725 (P. SCHMIDT, p. 1-3 ; D. ROBERT, p. 33). Dans la première notice biographique qui lui ait été consacrée, une *Lettre sur la vie et les écrits de M. Court de Gébelin*, Paris : Valleyre l'Aîné, 1784 – où, par parenthèse, l'on ne trouve pas la moindre allusion aux *Touloisains* –, Rabaut Saint-Étienne le faisait déjà naître en 1725, date qui sera reprise par Michel NICOLAS dans son *Histoire littéraire de Nîmes et des localités voisines qui forment actuellement le département du Gard*, Nîmes : Ballivet et Fabre, 1854, t. II, p. 262. Une seconde notice ne mentionne pas de date de naissance : « Extrait d'une lettre écrite à Monsieur l'abbé de Beaulieu, à Paris, zélé & digne ami de feu M^r Court de Gébelin, par un autre ami du même M^r de Gebelin – à Geneve le 1^{er} 8^{bre} 1785 » : BPF 317 Coquerel, Papiers Rabaut III-G, f° 102-114. N.-B. : dans ce cahier sont conservées plusieurs lettres consécutives à la mort de Court de Gébelin, survenue le 10 mai 1784 (f°s 81-91).

Cependant, le dépouillement de la correspondance d'Antoine Court permet de confirmer la date de 1728.

1. Sa sœur Pauline est née en octobre 1724, comme le montrent les lettres que reçoit son père à cette occasion. Martin lui écrit de Berlin le 4 novembre 1724 : « Au reste ne refusés point aussi mon compliment sur l'accouchement de M^{lle} votre épouse. Je prie Dieu de tout mon cœur que ce nouveau present que le ciel vient de vous faire vous donne toutes les satisfactions que vous'en attendez, et qu'il retablisse la mere dans un tres bon etat: je la felicite, vous, elle parrain et marraine. Dieu veuille vous couvrir tous de sa protection. Je crois qu'on ne manquera point, ou p^r mieux dire, qu'on n'a pas manqué, de prendre toutes les precautions necessaires pour que la chose ne soit pas decouverte. [...] J'embrasse de tout mon cœur votre chere accouchée. Je souhaite que cette belle fille nouvellement venue croisse avec tous les sentimens du pere et de la mere. » (BGE Coll. Court 1/III, f°s 251-252 / 126-127). Or, d'après les compliments de Joffre – son beau frère, selon l'apostille – écrivant le 26 novembre sans doute de Villeneuve-de-Berg, Pauline est l'aînée : « Je vous soite encore un beau fils pour soutenir ce beau nom de Court C. que j'aime tant. [...] Et faites moy savoir s'il vous plaît de nouvelles de la chere petite car nous commençons d'en tirer paine veu le danger où elles sont dant ce estat. » (BGE Coll. Court 1/III, f°s 247-248 / 124-125).

2. En 1726, Étiennette Pagès donne naissance à une seconde fille, prénommée Marianne (M^{lle} Goson à Court : BPF 601/IV, f° 79 / 68), morte en 1730 (M^{lle} Goson à Court, 8 novembre 1730 ; "E." à Antoine Court, 29 novembre 1730 : BGE Coll. Court 1/V, resp. f° 114 / 58v° et f° 175 / 88r°).

3. Deux autres lettres achèvent de confirmer définitivement la date de naissance du jeune Antoine :

– Baldi à Court, 6 octobre 1728 (BGE Coll. Court 1/VI, f° 87 / 43v°) : « Je commence ma letre par vous feliciter de votre fils. Je sohaite de tout mon cœur qu'il soit venu au monde pour votre sastifasson & pour celle de mademoiselle votre épouse, pour glorifier Dieu & edifier son Eglise & par concequent pour estre un jour rendu participant luy meme d'une gloire eternelle. » La lettre est apostillée par Antoine Court : « De M^r Baldi. *Me felicite de la naissance de mon fils*. Il n'a pas pu venir au synode. Discours qu'on fit pour l'ouverture. 6^e 8bre 1728. »

où son père avait décidé de se réfugier à la fin de l'été 1729¹¹. Tout au long de ses années de formation, Court père s'est préoccupé de lui faire acquérir une vaste culture et de nombreuses compétences : il a étudié plusieurs langues dont le latin, le grec, l'hébreu et l'anglais, mais aussi l'histoire tant biblique et ecclésiastique que nationale, la géographie et la chronologie, les voyages, les antiquités, la théologie, les belles lettres, la mythologie, les religions du monde, des notions de mathématiques et d'astronomie, de physique et de droit, sans oublier le dessin¹². À l'Académie de Lausanne où il s'inscrit en 1741, le jeune homme étudie la philosophie, la géométrie, la logique et le dessin, puis la théologie¹³. Dans cette dernière discipline, les études y sont beaucoup plus approfondies qu'au Séminaire français, où l'enseignement dispensé aux futurs « pasteurs du Désert » relève davantage du catéchisme supérieur. Court de Gébelin s'immatricule à l'Académie de Genève en 1753¹⁴ et soutient sa thèse en théologie

– François Paul, de Nîmes, 3 avril 1730 (BGE Coll. Court 1/VI, f° 317 / 155r°) : « Je prend beaucoup de part à la perte que vous avés faite de votre jeune fils, Dieu veuille vous conserver le reste de la famille, celui quy est icy ce porte à merveille, il n'y a que deux ou trois jours que je l'ay vü. » La lettre est apostillée par Antoine Court : « De M^r Paul. 1730, 3^e avril. Condolence sur la mort de mon fils Philipe. Nouvelles de l'ainé. »

Antoine Court de Gébelin est donc bien né le 5 septembre 1728.

¹¹ Antoine Court est félicité sur l'arrivée de son fils à Genève, accompagné par Jacques Bonbonnoux qui lui écrit : « me voisy donc arivé à geneve à bonpor et je mene mr votre fils le peti antoine [...] ». (Bonbonnoux à Court, 16 septembre 1730 : BGE Coll. Court 1/V, f° 11 / 6r°) ; voir aussi André Gasc à Court, 16 septembre 1730 ; Mlle Goson à Court, 13 septembre 1730 et Mlle Gaidan à Court, 2 février 1731 (BGE Coll. Court 1/V, resp. f° 17 / 9r°, 23-26 / 12-13 et f° 263-266 / 131-132). Voir encore le Journal de Court de Gébelin à la date d'octobre 1730 : « Je fus conduit à Lausanne » (BGE Coll. Court 27, t. II, f° 597).

¹² D'après COURT DE GÉBELIN, *Le Monde primitif*, t. VIII, « Vue générale », p. v ; voir Anne-Marie MERCIER-FAIVRE, *Un Supplément à l'« Encyclopédie » : Le « Monde primitif » d'Antoine Court de Gébelin*, Paris : Champion, 1999, p. 22.

¹³ Ayant été, à la suite de son père, naturalisé Bernois – politiquement, le Pays de Vaud dépend des autorités de Berne –, Court de Gébelin est autorisé à s'immatriculer à l'Académie de théologie, avec les jeunes proposant suisses.

¹⁴ Court de Gébelin note en juin 1753 : « Parti pour aller faire quelque sejour dans l'Academie de Geneve, où j'ai été très agreablem^t soit auprès des professeurs assistant au leçons de

M^r Lullin en hist. eccl.

M^r Tronchin }

M^r Maurice } en theol.

M. Des Roches en morale

Soit auprès des etud. & de nombre d'autres personnes. » (BGE Coll. Court 27, t. II : Journal, f°s 598-599).

Il a donc été successivement immatriculé à Lausanne (Éloquence 1741-1743, Philosophie 1744, Théologie 1748-1753), puis à Genève (Théologie 1^{er} août 1753, témoignage honorable 30 novembre 1753), avant de soutenir à Lausanne ses thèses de théologie (4 juin 1754), puis de passer l'examen final de théologie (juillet-août 1754), qui permet

en juin 1754, avant de passer les examens finaux durant cet été. Il reçoit la consécration pastorale le 15 septembre 1754¹⁵ et devient « lecteur » au Séminaire¹⁶ : il y enseigne principalement la philosophie – donc la logique et la morale –, mais aussi le latin et plus ponctuellement d'autres disciplines, dont la diversité démontre sa polyvalence¹⁷.

La situation dans laquelle se trouve Court de Gébelin à Lausanne au début des années 1760 est bien résumée par les nouvelles qu'il donne alors à Benjamin Du Plan : ce correspondant avait été un collaborateur de son père en tant que député général des Églises réformées, puis son adversaire au moment où étaient survenues des difficultés financières et des dissensions à propos de sa mission¹⁸. Dans la lettre que Court de Gébelin lui adresse le 2 août 1760¹⁹, l'heure n'est plus au souvenir des anciennes polémiques : il évoque avec émotion la mort récente de son père, dont la personnalité et le ministère l'ont profondément marqué ; il lui a succédé comme correspondant des Églises de France à la demande du comité de Lausanne²⁰ :

sa consécration le 15 septembre 1754 : Sven et Suzanne STELLING-MICHAUD, *Le Livre du recteur de l'Académie de Genève*, Genève : Droz, t. II, 1966, p. 579.

Au cours de ses études, Court de Gébelin se constitue une bibliothèque avec l'aide des libraires de Genève (voir par exemple les lettres factures de Cramer et Philibert des 10 et 18 février 1750, du 26 août 1750 et du 4 janvier 1752 (BGE Coll. Court 3, f^{os} 315-318, 319, 329, 401) ; de Bardin des 10 avril et 2 mai 1753 (BGE Coll. Court 3, f^{os} 529-531, 537).

¹⁵ Voir P. SCHMIDT, p. 4 ; A.-M. MERCIER-FAIVRE, p. 21-23.

¹⁶ Voir Edmond HUGUES, *Antoine Court. Histoire de la restauration du protestantisme en France*, Paris : Michel Lévy, 1875, t. II, p. 379.

¹⁷ Voir infra, n. 26.

¹⁸ Voir Pauline DULEY-HAOUR, « Les tribulations d'un député général des Églises : l'affaire Du Plan (1743-1751) », *Revue d'histoire du protestantisme* 1 (2016), p. 99-114.

¹⁹ Cette lettre avait été publiée au XIX^e siècle par Daniel BONNEFON, *Benjamin Du Plan, gentilhomme d'Alais, député général des synodes des Églises réformées de France (1688-1763)*, Paris : Sandoz & Fischbacher – Grassart, 1876, p. 343-347. L'original, qui en a été retrouvé récemment, est à présent conservé dans le fonds Du Plan – Meredith de la BPF, ms 1793.

²⁰ Paul SCHMIDT, *Court de Gébelin à Paris (1763-1784). Étude sur le protestantisme français pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Saint-Blaise – Roubaix : Foyer solidaire de librairie et d'éditions, 1908, p. 6 ; Daniel ROBERT, « Court de Gébelin. Son cours de religion. Les débuts de son séjour en France (1763-1767) », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études*, 78 (1970-1971), p. 31-63 (p. 34). Sur le rôle tenu par Court de Gébelin dans l'animation du réseau épistolaire tissé par son père avec les Églises du Désert, voir aussi H. BOST (éd.), « Correspondance entre Court de Gébelin et les protestants d'Orthez (1763-1782) », *BSHPF* 140 (1994), p. 409-454.